

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION
JEUDI 2 AVRIL 2020

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse deux fois par semaine (lundi et jeudi) un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 17 mars 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la collectivité. Il garantit le maintien des services publics pour lesquels la MEL est compétente dans cette période de crise. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

ACTUALITÉS NOUVELLES CE JEUDI 2 AVRIL 2020

- Lancement par le CHU de Lille, avec l'appui et le soutien technique de la MEL, les plateformes KissKissBankBank et MyMoneyHelp, d'une opération de financement participatif ouverte au grand public et destinée à renforcer les équipements des hôpitaux du territoire métropolitain.
- Pas de prélèvement en avril pour les abonnés longue durée d'ilévia.
- Adaptation de l'application ENJOY MEL pour mieux renseigner les métropolitains pendant le confinement : localisation des commerçants ouverts, possibilité de livraison...
- Mobilisation des conseillers-entreprises de la MEL dans la cellule d'appui aux entreprises État/Région/MEL/Réseaux consulaires. Numéro unique d'information : 0 359 750 100

LA MEL ATTIRE L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES LINGETTES À USAGE UNIQUE

La MEL assure la collecte et le traitement des eaux usées avec ses agents et ses prestataires (Véolia, Suez, Sogéa, Sede). Pour faciliter le travail et préserver la santé des équipes, la MEL insiste sur l'attention à porter aux lingettes à usage unique. Celles-ci ne doivent pas être jetées dans les toilettes -les lingettes peuvent boucher les canalisations et entraîner de graves dysfonctionnements dans les installations privées, le réseau du domaine public et les stations d'épuration- mais dans un sac fermé, avec les ordures ménagères (en aucun cas avec le recyclable car elles représentent un risque infectieux non négligeables pour les personnels du centre de tri).

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La MEL garantit la production et la distribution de l'eau potable dans tous les foyers métropolitains.

L'ensemble des opérateurs (Sourcéo, Ileo, Suez, Noréade) sont mobilisés pour la production de l'eau potable pour laquelle les contrôles sanitaires sont maintenus à un niveau élevé.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers non-recyclable est maintenue sans changement: mêmes jours, même fréquence.

La collecte des déchets recyclable est adaptée. Le calendrier hebdomadaire est disponible sur le site esterra.fr

Les déchèteries du territoire sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Les services de déchèteries mobiles, les points d'apports volontaires des produits chimiques ménagers et le service de collecte des encombrants sont suspendus.

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

La MEL garantit la fourniture d'énergie aux métropolitains en lien avec ENEDIS, GRDF et DALKIA (notamment maintenance des installations et dépannage 7j/7 24h/24).

Tous les travaux non urgents ont été suspendus.

Les travaux relatifs à l'autoroute de la chaleur sont suspendus et mis en sécurité.

TRANSPORTS PUBLICS

Fréquence des transports en commun abaissée depuis le 23 mars : un métro toutes les 4 min 30 s sur la ligne 1, toutes les 6 min sur la ligne 2, un tramway toutes les 12 min sur le tronç commun. L'offre bus est à 30 % du plan de transport habituel.

La fréquentation générale du réseau est en baisse de 92 %.

Le détail des nouveaux horaires est disponible sur le site ilevia.fr et l'application [ilevia](http://ilevia.fr).

La MEL remboursera à partir de mars et pendant toute la durée de la crise sanitaire les abonnements ilevia de toutes les professions en première ligne dans la lutte contre le COVID-19 (liste détaillée et procédure simplifiée sur ilevia.fr).

Pour l'ensemble des abonnés longue durée d'ilevia (permanents, annuels, 10 mois), il ne sera pas procédé de prélèvement au mois d'avril*.

* Modalités pratiques sur ilevia.fr

ASSAINISSEMENT

La MEL assure la collecte et le traitement des eaux usées avec ses agents et ses prestataires (VEOLIA, SUEZ, SOGEA,SEDE).

Les urgences en terme de lutte contre les inondations sont assurées (GEMAPI)

ATTENTION : Les lingettes à usage unique ne doivent pas être jetées dans les toilettes, mais dans un sac fermé, avec les ordures ménagères.

VOIRIE ET SIGNALISATION

Maintien des travaux de voirie urgents et de sécurité (incidents pouvant présenter un risque pour les usagers. Sécurisation des zones d'accident ou protection des usagers en panne).

Interruption de l'ensemble des autres chantiers métropolitains.

Surveillance des dispositifs de signalisation de chantier installés, désormais avec le soutien de «Voisins vigilants» pour éviter les vols de matériaux.

GENS DU VOYAGE

Les interventions d'urgence sont maintenues sur les aires d'accueil métropolitaines.

Deux passages hebdomadaires sur chaque aire.

CRÉMATORIUMS

Les crématoriums d'Herlies et Wattrelos sont ouverts.

Les cérémonies continuent de se dérouler dans la plus stricte intimité familiale (quelques personnes) et dans le respect des gestes barrières. Elles se font uniquement par le biais des opérateurs de pompes funèbres.

Mise à disposition à titre gratuit des salles de cérémonies pendant toute la durée de la crise sanitaire.

ATTRIBUTION DES AIDES

Fonds d'Aide aux Jeunes: la MEL instruit les demandes et délivre les aides selon les modalités habituelles.

Fonds de Solidarité Logement : les dossiers continuent d'être instruits.

Aides à la Rénovation de l'Habitat : toutes les demandes sont en cours de traitement.

ÉCONOMIE

Adaptation de l'application ENJOY MEL pour mieux renseigner les métropolitains pendant le confinement : localisation des commerçants ouverts, possibilité de livraison...

Mobilisation des conseillers-entreprises de la MEL dans la cellule d'appui aux entreprises État/Région/MEL/Réseaux consulaires - Numéro unique d'information: 0 359 750 100 - Jusqu'à 900 appels/jour depuis le lancement de la plateforme.

Report du versement de la taxe de séjour métropolitaine pour les hôteliers.

Remise des pénalités en cas de retard sur l'exécution des chantiers.

Mobilisation par l'agence Hello Lille des acteurs du tourisme et de l'événementiel pour proposer un plan de relance de la filière dès le second semestre 2020.

Exonérations de loyers et charges dans les Ruches d'entreprises et compensations d'exonérations dans les incubateurs-accelérateurs (Euralimentaire, Eurasanté, Euratechnologies, Euramatériaux et Plaine Images) et hôtels d'entreprises sur toute la durée de l'urgence sanitaire.

Poursuite du versement des aides et subventions aux partenaires avec lesquels la MEL est engagée, quel que soit l'état actuel de leur activité, et notamment pour les activités liées à l'Economie Sociale et Solidaire, aux Maisons de l'Emploi et aux acteurs de l'Emploi dans les quartiers politiques de la ville.

RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Mutualisation : achats groupés de gants, lingettes nettoyantes, gels hydroalcooliques et masques.

Mise en place avec Esterra d'une adresse dédiée aux Maires pour les urgences liées à la collecte des déchets.

SOUTIEN AUX PERSONNELS MÉDICAUX

Lancement par le CHU de Lille, avec l'appui et le soutien technique de la MEL, les plate-

formes KissKissBankBank et MyMoneyHelp, d'une opération de financement participatif ouverte au grand public et destinée à renforcer les équipements des hôpitaux du territoire métropolitain.

Achat de 70 000 masques en tissu « Garidou » conçus par le CHU de Lille et produits par Lemahieu à destination des personnels hospitaliers métropolitains.

Livraison quotidienne de 250 plateaux repas pour le personnel soignant des CHU de Lille et de Tourcoing en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.

Don des réserves du restaurant d'entreprise de la MEL au CHU de Lille.

Remboursement des abonnements ilevia pour tous les personnels médicaux et paramédicaux en ville et à l'hôpital.

Accompagnement du CHU de Lille en matière de barriérage et de sécurité (livraison de barrières, mise à disposition d'agents de sécurité).

MESURES CONSERVATOIRES

Fermeture des sites de la MEL.

Fermeture des équipements publics : Le LAM, Le Stadium, Le musée de la bataille de Fromelles, La piscine des Weppes à Herlies et la patinoire de Wasquehal.

Fermeture des parcs métropolitains : Mosaïc, Près du Hem et Musée de Plein Air.

Fermeture du Parc de la Deûle, des berges de la Lys canalisée, de la Deûle à l'Escaut, des bassins filtrants de Leers, du site PCUK, de la plaine de Périseaux, du Val de Marque et de la chaîne des lacs...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Le standard de la MEL est ouvert pour toute information de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h
Tél : 03 20 21 22 23